



Assemblée générale des parents 2024

Mardi, le 17 septembre 2024 à 19 h

Gymnase du pavillon Perce-Neige

Ordre du jour

1. Mot de bienvenue et présentation des membres de la direction;
2. Nomination d'un secrétaire d'assemblée;
3. Nomination d'un président d'assemblée;
4. Revue et adoption de l'ordre du jour;
5. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 19 septembre 2023;
6. Explication de la démarche à suivre et élection des nouveaux membres du conseil d'établissement et des substituts parents (2)
 - Composition du Conseil d'établissement à l'école du Perce-Neige
 - Parents ayant terminé leur mandat de 2 ans et les parents en poursuite de leur mandat
 - Règlements pour les élections
 - Nomination d'un président et d'un secrétaire d'élection
 - Réception des candidatures
 - Présentation des candidats s'il y a lieu de votes
 - Nomination de scrutateurs (le cas échéant)
7. Première rencontre du Conseil d'établissement
(17 septembre immédiatement après l'assemblée générale)
8. Organisme de participation des parents
9. Représentant au comité de parents du CSS
10. Comité EHDAA
11. Mot de la direction de l'école
12. Période de questions et/ou suggestions
13. Levée de l'assemblée